Photo originale - affichée le 21 octobre à 11 h 25 (partagée 5 fois)

Photo modifiée - affichée le 21 octobre à 13 h 37 (partagée 326 fois)

Une fois que tu as affiché une photo sur Internet, tu ne peux presque plus revenir en arrière. Presque n'importe qui peut la copier et en faire n'importe quoi! Peux-tu trouver les différences entre la photo originale qui a été téléchargée et la version qui s'est retrouvée en ligne quelques heures plus tard?

Trouve et encercle les 13 différences!

Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada
www.viepriveedesjeunes.ca

Commission de la
protection de la vie
privée de la Belgique
www.jedecide.be